



Fiche technique



OLNET RINS ECL Liquide de rinçage

Produit liquide pour faciliter le séchage de la vaisselle sans laisser de trace.
Doser en fonction du degré de salissures et de la dureté de l'eau. Respecter les recommandations de dosage
Produit possédant le label écologique de l'Union Européenne accordé aux produits qui satisfont
aux exigences environnementales sous le numéro d'enregistrement :

EU Ecolabel : FR/038/006

Mode d'emploi

À l'aide de l'appareil doseur, doser de 0,2 à 0,5 g/L ou 0,202 à 0,505 ml/L par litre d'eau chaude (80 - 90°C) selon la dureté de l'eau.

Unité de la dureté de l'eau : °français

Le dosage sera réalisé à l'aide d'un doseur automatique.

Dureté de l'eau	Douce (0-15°)	Moyenne (15-25°)	Dure (>25°)
Dosage	0,2 g/L ou 0,202 ml/L	0,3 g/L ou 0,303 ml/L	0,5 g/L ou 0,505 ml/L

Pour connaître la dureté de l'eau de votre région, consulter le site internet du ministère chargé de la santé.

Appliquer le dosage le plus juste et la température la plus basse recommandée afin de faire baisser autant que possible la consommation d'énergie et d'eau et de réduire la pollution de l'eau.

Conditionnements

ecobox de 5L.

Dimensions support ecobox (vendu séparément) :

L : 24cm / H : 17,5cm / P : 25,5cm

Données techniques

- Aspect : liquide limpide turquoise
- pH : 2,1 - 2,5
- Densité : 1,00 - 1,02

Précautions

Produit réservé à un usage professionnel.

Éviter les projections oculaires.

Emballage non recyclable. À éliminer conformément aux législations en vigueur.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Sécurité selon FDS

Irritation oculaire, Catégorie 2.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

11-10-2022 Ind. 9 ■



photo non contractuelle